



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Marins pecheurs

Question écrite n° 50362

Texte de la question

M Gilbert Le Bris attire l'attention de M le secretaire d'Etat a la mer sur les risques de conflits entre les marins-pecheurs francais et espagnols. Il l'informe que des marins-pecheurs francais ont decide de repondre aux agressions des palangriers espagnols en detruisant des palangres pour chaque chalutier agresse. Il lui rappelle que, depuis 1987, les avertissements et les cris d'alarme lances par les principaux responsables professionnels finisteriens ainsi que les rapports circonstanciés des patrons pecheurs agresses sont quasiment restes lettre morte. Aussi, il lui demande quelles mesures il envisage pour faire respecter imperativement la reglementation par les palangriers espagnols, afin d'eviter des affrontements directs qui constituent un danger pour la securite des marins-pecheurs.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est exact que depuis plusieurs mois de frequents incidents entre chalutiers francais et palangriers espagnols, lies a l'occupation des lieux de peche, ont eu lieu dans certaines zones au sud de l'Irlande. S'agissant d'evenements qui se deroulent pour l'essentiel dans les eaux sous juridiction de la Republique d'Irlande ou du Royaume-Uni, il n'est pas possible pour les autorites francaises d'engager des moyens, notamment maritimes, pour controler et eventuellement sanctionner les navires espagnols, ainsi qu'elles le font lorsque de tels incidents surviennent dans des eaux sous leur juridiction. Cependant des interventions systematiques par la voie diplomatique sont effectuees. C'est ainsi qu'au mois d'avril 1991 une note verbale a ete transmise par notre ambassade a Madrid, aupres des autorites espagnoles. Il convient par ailleurs de favoriser le dialogue d'une part entre les organisations representatives de pecheurs, sur le modele de celui qui a permis la conclusion du code de bonne conduite pour le golfe de Gascogne en 1989, et d'autre part entre les patrons des navires sur ls lieux de peche. Tel est le sens de la demarche suivie aujourd'hui par les autorites francaises.

Données clés

Auteur : [M. Le Bris Gilbert](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50362

Rubrique : Produits d'eau douce et de la mer

Ministère interrogé : mer

Ministère attributaire : mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1991, page 4770